



Responsable informatique

TOUS SECTEURS

FONCTION
SUPPORT

En quelques mots

Le/la responsable informatique assure le pilotage du service informatique en réalisant les objectifs définis par la direction des systèmes d'information, et assure également le pilotage de la sous-traitance. Il/elle est en charge de l'organisation, et de la mise en œuvre de toute l'infrastructure système et informatique de l'entreprise.

Autres appellations

Responsable des systèmes d'information, Chef de projet informatique



Environnement de travail

Le métier s'exerce pour partie dans un bureau. L'activité nécessite des déplacements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise et occasionne de ce fait des horaires irréguliers. En cabinet conseil ou dans une société de services, l'activité s'effectue parfois dans le cadre de détachements auprès d'autres entreprises (mise à disposition).



Comment accéder à ce métier ?

Une formation de niveau Bac +2/3 en informatique avec plusieurs années d'expérience est requise pour exercer ce métier ou une formation de niveau Bac +5 en informatique (IUP informatique, master spécialisé en informatique) ou une école d'ingénieurs (informatique, télécoms, généraliste).

Perspectives professionnelles

Le responsable de service informatique peut évoluer vers un poste à plus hautes responsabilités en dirigeant un service informatique plus important, et peut même, par la suite, prendre la tête de la direction des systèmes informatiques.



Ils parlent de leur métier

“ L'informatique est ma passion depuis que je suis très jeune ! J'ai obtenu il y a plusieurs années un BTS en informatique et obtenu un emploi très rapidement dans ce domaine porteur. Puis j'ai acquis des compétences qui m'ont permis de devenir responsable informatique. Je suis en charge d'organiser et de gérer tout le service informatique de mon entreprise et cela me plait beaucoup. Il faut être réactif aux dysfonctionnements et savoir répondre rapidement aux interlocuteurs tout en faisant preuve de patience.

”